

1. Juillet 1782.

327

„ du P. Segneri, par Mr. l'abbé Delvincourt,
„ je vous dénonce un plagiat des plus har-
„ dis. On m'a porté aujourd'hui le même
„ ouvrage traduit par le P. Buffier, & impré-
„ mé à Lyon en 1702 par Laurent Bachalu.
„ Tâchez de vous procurer cette dernière tra-
„ duction ; vous pouvez en faire un article
„ très-piquant. Pour moi, je me propose bien
„ de relever ce moderne corsaire „. N'ayant
pu trouver aucun exemplaire de la tra-
duction du P. Buffier, je ne suis point à
même d'affirmer la réalité du plagiat dont
on accuse M^r. Delvincourt. Je dirai seule-
ment qu'il paroît surprenant qu'il se soit oc-
cupé d'un travail de ce genre, sans s'infor-
mer s'il n'avoit point été prévenu ; & que
dans le cas qu'il eût eu connoissance de la
traduction du P. Buffier, il eût été naturel
d'en faire mention & d'alléguer les raisons
qui l'ont porté à en donner une autre. Il est
vrai que dans l'épître dédicatoire M^r. D.
se fert des mots *nouvelle édition*, ce qui
semble indiquer que la traduction a déjà paru ;
mais je doute que cette précaution paroisse
suffisante pour prévenir l'accusation de pla-
giat, supposé qu'effectivement ce soit ici la
traduction du P. Buffier.

